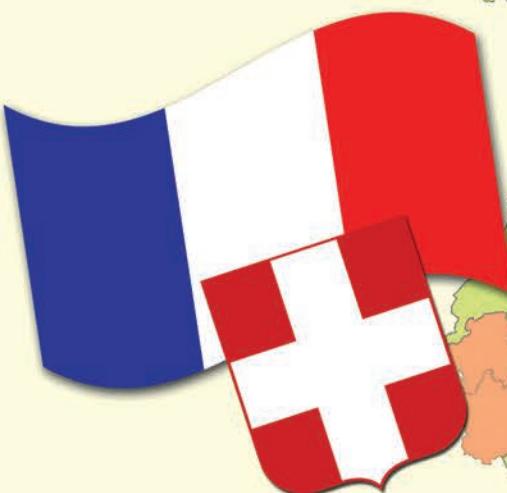
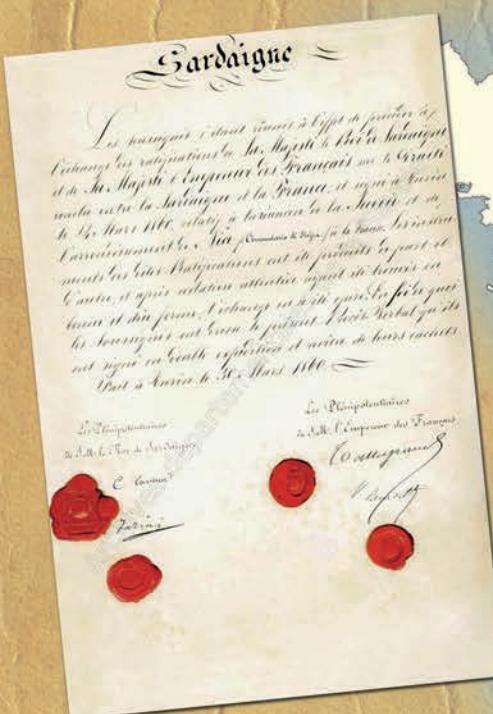




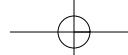
Saint André de Boëge

Bulletin Municipal - 2010



1860-2010 : 150^{ème} Anniversaire du
rattachement de la Savoie à la France





Sommaire

Éditorial	1
150 ^e Anniversaire du rattachement de la Savoie à la France	1
Vie Municipale	
Infos municipales et infos pratiques	2
La TNT arrive	2
Travaux	3
Comptes administratifs 2009	4-5
État civil - année 2009.....	6
Recensement de la population.....	7
Histoire de chiens	7
Plan Local d'Urbanisme.....	8-9
La Communauté de Communes	10-11
Gestion des déchets	12
Affaire de Sel	13
Le travail de la secrétaire de mairie.....	14-15
Repas des aînés	15
Natura 2000	16
Centre hospitalier intercommunal.....	17
La MARPA « La Clairière ».....	18
ADMR.....	18

Vie Scolaire

Annonce de la réouverture de la classe de la Corbière	19
Les différents dispositifs autour de l'école.....	19
Ski de fond	20
La venue du Père Noël	21
Association des Parents d'Elèves.....	21

Vie Associative

Sri Lanka Vallée Verte	22
Amicale « Lé snyule de la Vallée Verte »	23
Sports Ski Loisirs Vallée Verte	24
Nos sportifs	25
La nuit des Hiboux.....	25
La Parenthèse	26
Les jeux intervillages.....	27

Vie Paroissiale

Paroisse de la Visitation en Vallée Verte	27
---	----

L'Histoire de nos Hameaux

Chez Calendrier.....	28-30
Poème	31

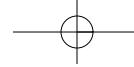
Libre Expression

Bon sens.....	32
Caroline Neulas	33

En Couverture: Le château des Ducs de Savoie à Chambéry
Le traité de Turin du 24 mars 1860

Conception et réalisation: Éditions Cheneval
1 Route d'Arpigny 74250 Fillinges - Tél.: 0450364563 - E-mail: editionscheneval@orange.fr

Vue entre
Curseille et Mijouet



Éditorial

La vie du village

Quelquefois, les médias faisant plus d'audience avec la moitié du verre vide, s'alarment de l'indifférence régnant dans certains quartiers de ville, certains immeubles et pourquoi pas certaines collectivités rurales.

Je préfère voir le verre à moitié plein et me réjouir de l'intérêt apporté à notre « bulletin municipal ». Je dis intérêt, car chaque année, si un oubli de distribution arrive ou si un ami ressortissant passe, on nous demande un exemplaire. D'autres ayant égaré un exemplaire nous le redemande. Je ne dirai pas les « oublis » signalés lorsqu'on a voulu citer les principales appellations usuelles de nos anciennes familles, certaines se perpétuent, mais nous n'avions pas la prétention d'être exhaustifs. La diversité des sujets abordés fait que chacun peut y trouver intérêt: la vie de la commune ou de la communauté de communes maintenant, la vie de nos associations et de leurs apports à notre société, les

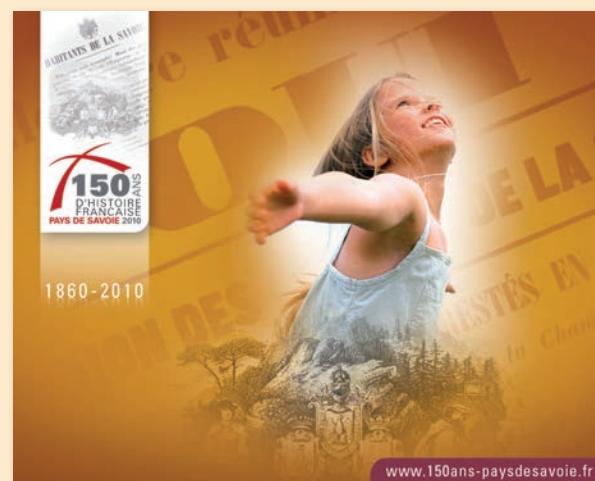
sujets traités par certains au gré de leur passion ou expérience, les informations utiles. Cette année encore, j'ai du mal à me hisser au niveau des rédacteurs, chacun mettant du cœur à exprimer son intérêt. Que chaque bonne volonté soit remerciée, membre du conseil municipal, membre d'une association ou mieux, habitant de Saint André ou d'ailleurs souhaitant s'exprimer. Cette année, un village s'est mobilisé pour nous faire connaître son passé, qu'il accepte tout entier mes remerciements ainsi que les vôtres. D'autres villages se mobilisent déjà pour les années à venir. L'actualité est toujours intéressante, elle est notre vie, la vie de nos ancêtres ne peut nous laisser indifférents, elle explique souvent certaines réactions voire certaines réalités de nos jours. Et puis quelquefois, lorsque l'on regarde le travail réalisé par certains, ne devrait-on pas s'en inspirer et ne pas toujours regarder le verre à moitié vide ?

Chaussez les lunettes et très bonne lecture à tous.

Edmond Genoud,
Maire

150^e Anniversaire du rattachement de la Savoie à la France

Notre conseiller Général, Joël Baud-Grasset, président de la commission culture et Patrimoine et Membre du comité de pilotage des festivités du 150^e anniversaire, vous invite à profiter des nombreuses manifestations pendant cette période estivale. Vous pouvez aussi vous rendre sur le site dédié à cet anniversaire: www.150ans-paysdesavoie.fr où vous trouverez tous les rendez-vous et de la documentation relatant l'histoire de nos Pays de Savoie.



Vie Municipale

Infos municipales et infos pratiques

La Mairie

Horaires d'ouverture :

Mardi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00
et de 14 h 00 à 18 h 00
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Contact :

Tél. / Fax 0450391856
E-mail: mairie@saintandredeboege.fr
Site: www.saintandredeboege.fr

Les Numéros de téléphone utiles :

- ↳ Sapeurs pompiers 18
- ↳ SAMU 15
- ↳ Gendarmerie 17
- ↳ Gendarmerie de Boëge ... 0450391003
- ↳ En cas d'urgence seulement,
pour la commune 0450391314

Pour les déchets, encombrants et autres :

Les ordures ménagères sont collectées sur notre commune chaque mercredi matin, par le camion qui ramasse les sacs poubelles devant nos habitations.

Pour la collecte des papiers/journaux, bouteilles plastiques, verre, des containers sont centralisés aux différents hameaux.

La déchetterie, route de la Crosse (sur Boëge)

Horaires d'ouverture :

Mardi, mercredi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Lundi, vendredi et samedi de 15 h 00 à 18 h 00

Contact :

Tél. 0450394884

Le DICRIM

Il est toujours bon de rester informés en cas de catastrophe naturelle :



La plaquette DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) distribuée à tous les Santadrions en 2008, informe sur les consignes à suivre en cas d'événements majeurs et présente les lieux à risque sur notre territoire communal.

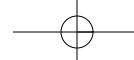
Cette plaquette est en ligne sur notre site : www.saintandredeboege.fr

La TNT, arrive (Télévision Tout Numérique)

Annoncée pour juin juillet 2010, nous devons être desservis par le réseau TNT pour paraît-il une meilleure qualité d'image et surtout le choix entre 18 chaînes (peut-être pas toujours celles que nous souhaitons). Ce n'est pas un choix une fois les antennes émettrices mises en place, qui peuvent être à d'autres emplacements que les actuelles. Pour qui a une antenne récente qui assure une bonne réception (cette technique n'autorise pas l'à peu près) il suffira d'adoindre un « boîtier » d'un coût d'environ 30 € maxi à l'installation existante. Pour qui il faudrait changer l'antenne, un peu plus onéreux, une aide financière peut être allouée. Des renseignements pourront être donnés en Mairie.

Attention :

Des entreprises ou se présentant comme telle, profitent quelquefois de cette situation pour promettre tant et plus à un prix défiant toute concurrence, disent-ils.



Vie Municipale



Travaux

Travaux réalisés

- ➡ Installation du traitement de l'eau par UV: 30 786,00 € TTC
- ➡ Remplacement de l'ensemble des fenêtres de l'immeuble: 22 572,00 € TTC



- ➡ Goudronnage de la route du Plâne et d'un tronçon sur Ludran: 36 300,00 € TTC
- ➡ Réalisation du réseau d'assainissement du hameau de la Motte: 89 634,00 € TTC



Travaux à réaliser

Bâtiments :

- ➡ Réfection peinture du hall de l'école de la Corbière
- ➡ Mise en conformité de l'armoire électrique du clocher
- ➡ Isolation des tuyauteries dans les chaufferies
- ➡ Isolation extérieure de l'immeuble communal
- ➡ Remplacement d'un chéneau de la salle d'animation
- ➡ pose d'un chéneau au hangar communal et fermeture du hangar sur la partie arrière

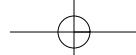
Réseau d'eau

- ➡ Reprise de la source des Combes que la commune de Boëge n'exploite plus et nous cède, remise en état du captage, du réservoir et pose d'une colonne d'eau jusqu'au réseau existant
- ➡ Remise en état des vannes et auto stabilisateurs dans les chambres sur l'ensemble du réseau afin d'éliminer un certain nombre de petites fuites et pose de compteurs pour mieux localiser les fuites futures.
- ➡ Remplacement de la colonne d'eau alimentant le secteur de chez Calendrier par une colonne en PE qui sera beaucoup moins sensible au mouvement de terrain et devrait diminuer le risque de fuite et reprise des branchements individuels.

➡ Augmentation du tarif de l'eau dès le 1^{er} juillet 2010: le m³ passera de 1,10 € à 1,20 €

Etudes en cours

- ➡ Déplacement de la Mairie dans le presbytère
- ➡ Regroupement des deux classes au chef-lieu dans le bâtiment de la Mairie
- ➡ Reprise d'un tronçon sur la route de la Molière suite à un début d'affaissement de la chaussée
- ➡ Finalisation de l'étude d'assainissement collectif du secteur des Reybaz.



Vie Municipale

Comptes Administratifs 2009

Budget de l'eau (Hors taxes)

Dépenses de fonctionnement

■ Entretien sur réseau d'eau, étude recherche eau, réparation, assurance, analyse eau, Agence de Bassin	22477,00 €
■ Intérêts des emprunts	22092,00 €
■ Amortissements sur immobilisation ..	38961,00 €
Total.....	83530,00 €

Recettes de fonctionnement

■ Vidanges fosses septiques, Branchement assainissement collectif, Vente de l'eau	66116,00 €
■ Subventions.....	728,00 €

Total..... 66844,00 €

Dépenses d'investissement

■ Remboursement prêt (capital)	32183,00 €
■ Traitement UV, étude pour renforcement « La Corbière », travaux assainissement « La Motte » ...	126307,00 €
■ Amortissement études STEP et forage	27 956,00 €
Total.....	186446,00 €

Recettes d'investissement

■ Subvention travaux assainissement et traitement U.V.....	95380,00 €
■ Amortissement.....	38961,00 €

Total..... 134341,00 €

Budget du cimetière : aucune écriture

Budget du CCAS

Dépenses d'investissement

■ Repas des anciens + accessoires (déco, impression)	977,00 €
■ Taxes foncières	211,00 €
■ Réalisation stèle	1316,00 €
Total	2504,00 €

Recettes d'investissement

■ Locations terrains	630,00 €
■ Intérêt placement	377,00 €

Total 1007,00 €

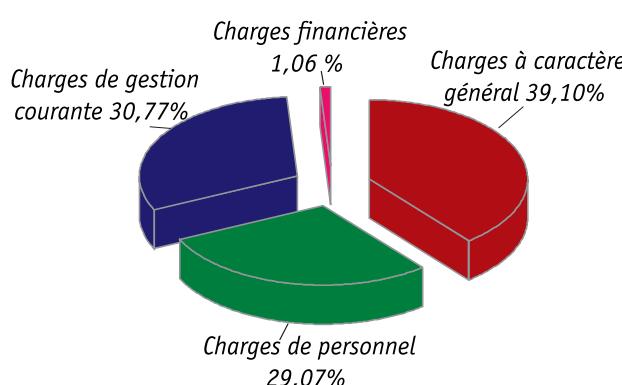
■ Titres de propriété (placements fonds)	11000,00 €
---	------------

Vie Municipale

Budget communal

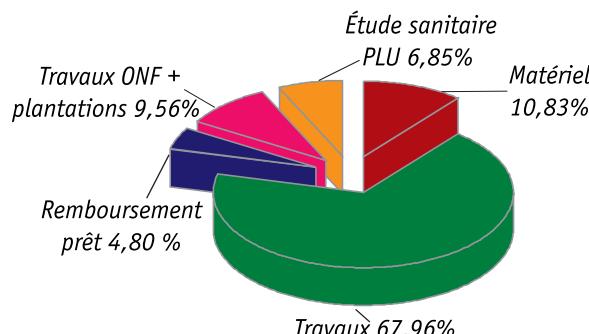
Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général 174338,00 €
(électricité, combustible, carburant, fournitures voirie, administratives, scolaires, entretien bâtiments, véhicules, voirie, assurance, frais garderie-bois communaux, taxes foncières, fêtes et cérémonies, publications abonnement, timbres, téléphone...)
 - Charges de personnel 129618,00 €
(salaires + charges)
 - Charges de gestion courante 137183,00 €
(indemnité Maire et adjoints, aide sociale, service incendie, charges intercommunales (SIVOM, annuité syndicat électricité), subventions aux associations)
 - Charges financières 4722,00 €
(intérêts des emprunts, remboursement coupe de bois)
- Total 445861,00 €**



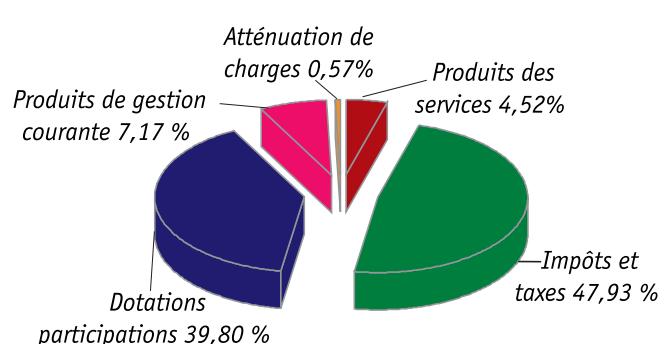
Dépenses d'investissement

- Matériel 7843,00 €
(ordinateurs écoles, chaîne tracteur, containers, flèche débroussailleuse)
 - Travaux 49238,00 €
(installation électrique, hangar communal, goudronnage)
 - Remboursement prêt 3479,00 €
(capital + remboursement caution)
 - Travaux ONF + plantations 6925,00 €
 - Étude sanitaire PLU 4963,00 €
- Total 186446,00 €**



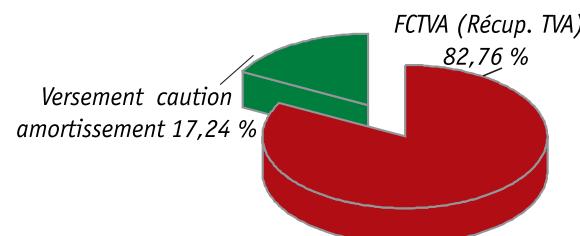
Recettes de fonctionnement

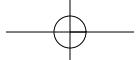
- Produits des services 25084,00 €
(coupe de bois, charges des locations, concession cimetière)
 - Impôts et taxes 266288,00 €
(contributions directes, taxe sur l'électricité, taxe enregistrement)
 - Dotations participations 221131,00 €
(dotations de l'Etat, fonds genevois)
 - Produits gestion courante 39846,00 €
(location appartement, excédent budget du cimetière)
 - Atténuation de charges 3187,00 €
(produits exceptionnels, remboursement sinistres)
- Total 66844,00 €**



Recettes d'investissement

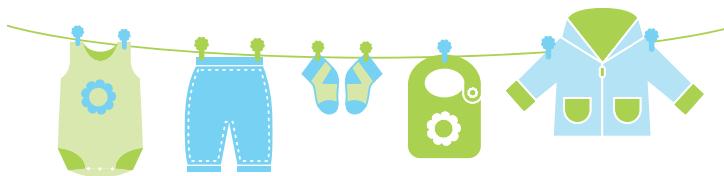
- FCTVA (Récup. TVA) 7856,00 €
 - Versement caution amortissement 1636,00 €
- Total 134341,00 €**





Vie Municipale

État civil année 2009



Naissances

BLANC - CHIAPPANI Jylliane le 6 janvier 2009
 CHEVALLIER Mattéo le 22 février 2009
 WEHRLEN Théo le 17 septembre 2009

Décès

PELLETIER Pierre le 7 mars 2009
 ROCH Zéphirin le 13 juin 2009
 DUPRAZ Mélanie le 16 juin 2009

Mariages

DUPUY Romaric et VACHOUX Nathalie le 27 juin 2009
 RIDEAU Antoine CALVEL Marie-Laure le 1^{er} août 2009
 REVILLOD Thierry BOSSON Emmanuelle le 22 août 2009



Nous ont quittés

Le 13 juin 2009 : Zéphirin ROCH, 81 ans.

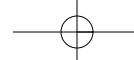
Est né au village de La Motte où il y a passé une bonne partie de sa jeunesse à la ferme familiale. Avec son épouse Berthe, il est venu habiter « Chez Chabellot », où il s'est épris de la culture et la récolte des petits fruits. Ses boîtes de framboises ou les fraises au sirop étaient un délice, connues loin alentours, ainsi que la qualité de son miel de sapins. Les dernières années de sa vie ont été ternies par la maladie.

Le 16 juin 2009 :

Mélanie DUPRAZ, 98 ans.

Est née au hameau de « La Corbière » où elle y a vécu sa vie durant. C'était notre doyenne. Mélanie était la figure inestimable de son village et de sa commune. Personne curieuse, calme, effacée et généreuse. Très jeune, elle a remplacé sa mère, décédée prématurément, auprès de ses plus jeunes frères et sœurs. Dotée d'une mémoire exceptionnelle, elle était l'encyclopédie vivante de la vie locale. Vers elle, nombreux venaient assouvir leur faim de curiosités et raviver des souvenirs. Elle conservait dans son grenier le moindre article de presse qu'elle avait découpé, relatant les faits divers, récits historiques et autres, touchant son environnement et la vie locale.





Vie Municipale



Recensement de la population de Saint André de Boëge

En ce début d'année 2010, j'ai effectué le recensement de Saint André de Boëge du 20 janvier au 21 février. Le résultat final vous sera donné par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études économiques) en fin d'année 2010 ou début 2011.

*D'après les comptes que j'ai effectués,
je peux déjà vous communiquer quelques données :*

- Le nombre total d'habitants : 602
- Le nombre total d'habitations : 325 parmi lesquelles on compte :
 - 238 résidences principales
 - 64 résidences secondaires
 - 23 logements vacants

Ce recensement obligatoire est important car il conditionne le montant global de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) pour les communes; il permet également d'adapter les infrastructures aux besoins de la population.

Je tiens à vous rappeler que toutes vos réponses sont confidentielles et ont été transmises à l'INSEE. Elles ne peuvent en aucun cas donner lieu à un contrôle fiscal et administratif.

Pendant un mois, j'ai traversé notre commune dans ses moins bons coins et j'ai ainsi effectué 1668 km dans des conditions météorologiques qui n'étaient pas toujours bonnes... Mais les températures hivernales ont été largement contrebalancées par votre accueil qui fût chaleureux, dans la plupart des foyers ! Certains d'entre vous m'ont aidé en dessinant le plan de leur hameau et en m'indiquant le nom des résidents. D'autres m'ont raconté des anecdotes sur le village et entre autre, on m'a parlé d'une ancienne fosse sceptique au rameau des Reybaz, on m'a appris qu'elle avait été installée par mon père Salvatore et mon oncle Joseph !

Après plus de quarante ans passés à Saint André, cette expérience m'a permis de faire de nouvelles découvertes sur notre village ; ce qui montre que rien n'est acquis et qu'il y a toujours de nouvelles choses à apprendre !

Pour conclure, je souhaiterai vous dire que ce fût une belle expérience que d'aller à votre rencontre !

Je tiens également à remercier Régine, notre secrétaire de mairie pour sa collaboration et son aide précieuse durant ce mois de recensement.

Jeanine Bosson

Histoire de chiens...

Chiens des villes ou chiens des champs...



Dans nos campagnes, il y avait généralement un chien « berger » par ferme, soit dans la majorité des maisons. Aujourd'hui, les quelques fermes restantes n'ont pas toute un chien pour mener le troupeau. Pourtant le nombre de chiens a augmenté : les plus nombreux, les chiens de chasse; puis divers compagnons, du « toutou » frisé à celui classé 1^{re} catégorie. Une certitude, les demandes « d'intervention » se multiplient : des aboiements de 4 ou 6 chiens de chasse, du jeune chien « fou » qui, sur la route fait tomber un cycliste, du jeune chien qui mord un passant, du moins jeune qui mord son voisin, de celui classé dangereux qui divague librement ou que son maître promène ni tenu en laisse, ni muselé... je peux poursuivre. Considérant qu'il est toujours désagréable de devoir user du devoir de police, nous étions restés relativement « souples » sur divers sujets, dont celui des chiens. Devant une certaine « irresponsabilité », que je regrette, nous allons devoir assumer cette responsabilité. Déjà et cela est nouveau, je dois m'assurer qu'à la suite de morsures, le chien a bien subi un test du comportement par un vétérinaire habilité. Ensuite, nous allons devoir nous organiser pour récupérer les chiens divagants et, ce qui déjà peut être fait, dresser un procès-verbal pour chaque infraction. C'est une tâche qui nous, qui me déplaît, j'aurai souhaité plus de responsabilité de chacun. Mais s'il le faut, il le faut...

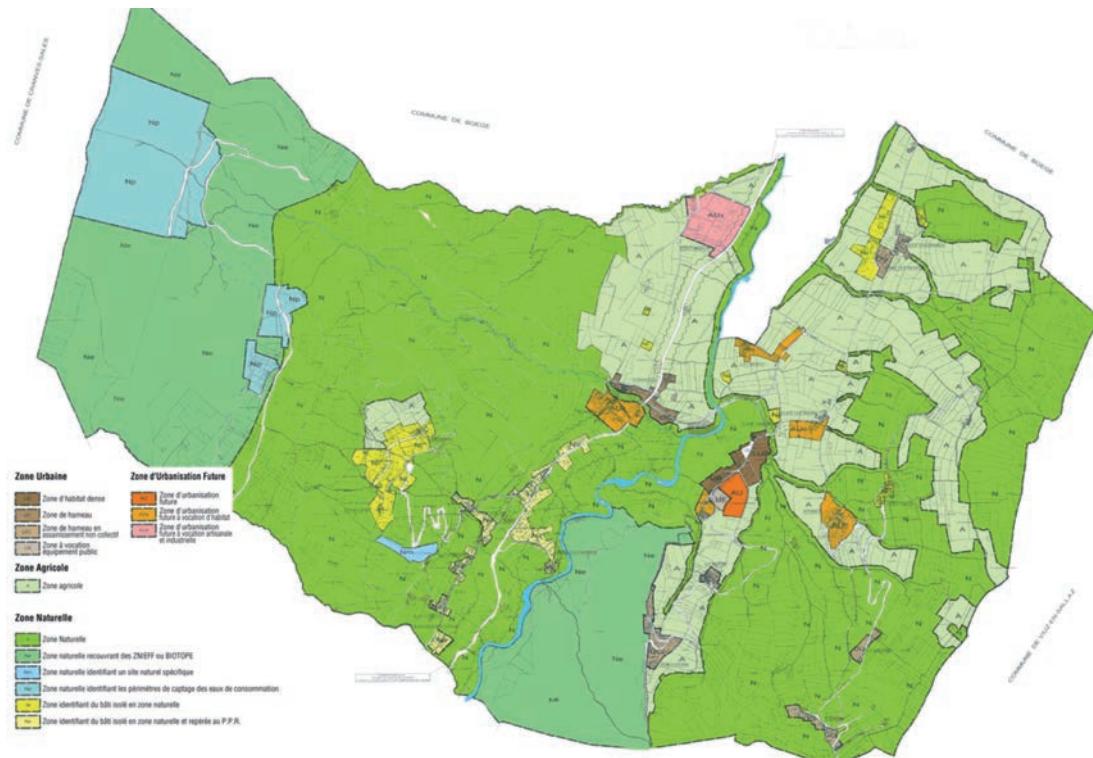
Merci à ceux qui feront l'effort nécessaire.

Le maire



Vie Municipale

Plan Local d'Urbanisme



Déjà dit, nous avions entrepris en 1998 l'élaboration de notre PLU, à l'époque POS (Plan d'Occupation des Sols). Interrrompu en 2004 car n'allant pas dans le sens que nous souhaitions, peut-être avons-nous eu tort, c'est du passé.

L'actualité: arrêt des constructions neuves, nombre grandissant de maisons anciennes pas ou peu occupées, fermeture de l'une de nos deux écoles, menace sur notre environnement, fait que nous avons décidé de reprendre ce travail et de le mener à son terme. Je vous présenterai l'état actuel de son avancement en plusieurs points:

a) PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable)

D'abord confirmer les objectifs: permettre, autoriser la construction de 4 à 6 logements par an. Ce n'est pas ambitieux, c'est suffisant pour souhaiter une bonne intégration de nouveaux venus. La durée prévisible d'un PLU étant de 10 ans, une prévision de 50 logements. Une répartition par village qui pourrait être: 20 au chef-lieu y compris Chez Vachat dont environ la moitié en petit collectif, 20 dans les villages dits de première couronne (Curseille, Les Ruhin, Floret) béné-

ficiant de l'assainissement collectif; 5 pour les villages dits de seconde couronne (Sur Vuan, Ludran, La Motte) et 5 dans des constructions peu ou pas habitées. Deux vides: le village des Reybaz, majoritairement bloqué par le périmètre de protection de la ferme Donche, et surtout Chez Calendrier, La Corbière, La Molière. Ceux-ci, touchés par le « glissement de terrain » font l'objet d'une contrainte de notre PPR (Plan de Protection des Risques) interdisant toute infiltration d'eau, notamment d'assainissement, celle-ci devant être rejetée comme les eaux pluviales, au ruisseau et à eau permanente pour les eaux usées. Toutefois, lorsque les assainissements individuels auront été majoritairement réhabilités, on retrouverait quelques autorisations à construire.

b) L'eau potable

Déjà connu en 1998, notre ressource en eau potable est limitée, cela constitue un frein à l'ouverture à la construction. 2009 a été une année difficile et j'en profite pour remercier de leur compréhension ceux qui ont subi des coupures, nous avons fait au mieux, et le Syndicat des Rocailles qui par les captages communs faits avec la commune de Fillinges, nous a donné un appoint précieux sans lequel nous aurions été en réelle difficulté. Je ne reviens pas sur

Vie Municipale

les recherches effectuées sur notre territoire, notamment des sondages qui nous paraissaient prometteurs, quelques petites sources pourraient venir en appoint. Le Syndicat des Rocailles serait une solution mais à moyen terme, 7 ou 8 ans. Actuellement nous travaillons avec la commune de Boëge, où nous pourrions « récupérer » la source des Combés et/ou raccorder nos réseaux. Ce serait une solution plus rapide et durable.

c) Notre environnement, nos paysages.

Nés dedans, nous nous en rendons moins compte, mais nous vivons dans un environnement privilégié: constructions parsemées en petits villages dans la nature, accessibilité correcte de ceux-ci, des terres cultivées coupées de ruisseaux boisés, une forêt qui peut être envahissante mais à proximité, un mélange d'essences assurant une diversité tant de feuillages que de couleurs. Une continuité dans la conformité de notre sol et des pentes. Il nous faut préserver tout ça. Établir un règlement de construction pour favoriser les matériaux et les couleurs locales, réglementer (on ne peut interdire) les haies qui bordent les terrains construits, assurer un recul suffisant vis-à-vis du voisinage ou des voies publiques. La forêt sera préservée, tout en cherchant à limiter son extension, notamment en interdisant les coupes rases le long des ruisseaux afin de protéger les berges. On pourra souhaiter le maintien ou la reconstitution de nos vergers, de plus en plus rares, les variétés se perdent ce qui est dommage. Enfin, il nous faut réglementer, si nous ne pouvons interdire, tout affouillement ou remblaiement important, pouvant modifier la continuité de nos paysages et pour des raisons de sécurité, inutile de favoriser les effondrements ou glissements de terrain, la Menoge ou autres phénomènes s'en chargent.

d) l'assainissement

Nous sommes dotés d'une carte communale d'aptitude des sols, qui ne nous apprend guère: des sols compacts argileux en bas de vallée, des sols qui trouvent un peu de perméabilité sur les hauteurs. C'est l'une des raisons, outre les coûts, qui ont conduit à la réalisation de nos équipements collectifs. À ce jour, La Motte, Chez Vachat, le Chef-lieu, La Crosse, Les Ruhin, Floret et Curseille sont desservis, ainsi que notre zone d'activités économiques. Il reste quelques raccordements à effectuer, quelques

retardataires. Nous sommes en « panne » pour les Reybaz, une autorisation de passage manque. Nous revoyons actuellement l'étude, j'ai espoir que la situation se débloque, que le dossier soit déposé dans le courant de l'année pour une réalisation 2011-2012. Pour les autres villages, nous resterons pour l'instant avec les installations individuelles qu'il faudra pour certaines réhabiliter car elles sont non-conformes aux réglementations actuelles (la mienne n'était pas conforme avant son raccordement au collectif). Il n'y a pas de délai imposé à ce jour pour réhabiliter les équipements. Cependant il est de l'intérêt de tous que cela se fasse. Aussi, nous nous sommes rapprochés d'un partenaire afin de trouver dans certaines situations des solutions collectives et au travers d'autres démarches, obtenir une aide financière. Pour mettre en place ces dispositifs, il est impératif que nous avancions dans la connaissance de la qualité des équipements existants. Aussi, si vous êtes contactés par notre agent du SPANC, Patrick Dyckik, répondez favorablement, il n'y a pas d'engagement derrière et il faut avoir réalisé 80 % des diagnostics pour engager notre action.

e) Publicité, information

Dans l'élaboration d'un PLU, c'est une obligation de définir un schéma d'information du public. Nous avons prévu une information régulière (quand il y avait lieu) dans notre bulletin, ce que nous faisons ce jour, et la tenue de deux réunions publiques. L'une s'est tenue le 23 juin 2001 avec un public important. Une réunion positive où la démarche a été présentée et à l'époque l'état d'avancement. Les prescriptions (loi SRU) et la méthodologie restant identiques, il ne nous est pas apparu opportun de reconduire cette réunion, préférant la tenir quand le projet sera plus abouti, c'est-à-dire dans quelques mois (2 à 3 mois quand ces lignes seront lues). Le projet fera alors l'objet d'une enquête d'utilité publique où chacun pourra non seulement consulter l'ensemble du projet, mais faire consigner auprès du commissaire enquêteur ses éventuelles remarques. Ensuite, après avoir été « arrêté » par Monsieur le Préfet, notre PLU sera réalité.

Nous mènerons certainement, parallèlement à l'enquête publique du PLU, celle pour le classement modifié de nos voies communales.

Edmond Genoud



Vie Municipale



La Communauté de Communes de la Vallée Verte est née

Travailler en intercommunal, ou organiser, accéder à des services communs n'est pas d'aujourd'hui: en 1931 était créé le Syndicat de Cylindrage afin de faciliter l'entretien de nos routes. Ce syndicat a eu une vie très longue puisqu'il fut dissous en 2004.

En octobre 1966 était créé le Syndicat à Vocations Multiples de la Vallée Verte, essentiellement pour organiser la collecte des ordures ménagères. Puis au fil des années vinrent s'ajouter d'autres compétences: gestion du gymnase, route relais de télévision, soutien à diverses associations sociales ou culturelles, gestion durant des années des équipements d'hiver de la station des Habères, école maternelle entre cinq communes dont Saint André et d'autres, office du tourisme...

Chaque commune n'adhérant pas forcément à l'ensemble des compétences, les choses devinrent compliquées en gestion et la forme de Syndicat à Vocations Multiples fut transformée en « Syndicat à la carte » en 2008. Cela « légalisa » la forme de fonctionnement où chacun avait sa liberté d'opter ou non à telle ou telle action. Cependant, cette forme libérale de travailler ensemble à montré ses limites notamment vis-à-vis de projets ambitieux, voire nécessaires ou d'aménagement du territoire.

Déjà évoqué par le regretté Monsieur Raymond BOUVIER, il y a 15 ou 20 ans, il y avait la formule d'une communauté de communes, soit une nouvelle collectivité, avec sa ressource fiscale, où les décisions se prennent à la majorité des membres et non plus par option de chaque commune. C'est la différence fondamentale.

La dernière loi « SRU » du 13 décembre 2000 inscrivait la transformation de toutes les formes de coopérations en communautés d'agglomération ou de communes. Nous ne sommes donc plus « pionniers » en créant en remplacement de notre syndi-

cat à la carte une nouvelle collectivité, la Communauté de Communes de la Vallée Verte, à compter du 1^{er} janvier 2010. La représentation de chaque commune est identique à celle antérieure, soit 2 représentants par commune jusqu'à 1 000 habitants et 1 supplémentaire par tranche de 500 habitants supplémentaires. Saint André aurait préféré une représentation « solidaire » soit identique de chaque commune. La Communauté reprend l'ensemble des compétences qu'avait le précédent Syndicat, plus deux obligatoires: la compétence économique et celle d'aménagement du territoire. Une règle de base aujourd'hui: une compétence ne peut plus être partagée, une fois transférée elle ne peut plus être exercée par la collectivité de base. Ainsi, les cinq communes regroupées en la « maternelle de Boëge » avaient le projet de construire une nouvelle école, l'actuelle vieillissant très mal. Ce projet est repris par la Communauté, de même que celui d'Habère Poche, un peu plus avancé que le nôtre, de même que le fonctionnement de toutes les maternelles du canton: Boëge, Habère Lullin, Habère Poche, Bogève. Autre exemple qui nous touche: Saint André avait en projet de terminer la Zone d'Activé Économique de Chez Merlin. La compétence économique étant aujourd'hui à la Communauté de communes, Saint André ne peut plus terminer sa zone, c'est donc, si elle le souhaite, la Communauté qui le fera.

Insidieusement, cela fait augmenter les charges de fonctionnement de notre communauté: la compétence « équipements sportifs » était assuré par notre Syndicat, elle est bien sûr reprise par la Communauté. Toutefois, jusque-là elle était partielle puisque limitée au gymnase et à la piscine. Aujourd'hui elle comprend tous les équipements sportifs, piscine, gymnase bien sûr, mais aussi terrains de foot et l'inventaire n'est peut-être pas terminé.

Vie Municipale

Cela comprend aussi l'entretien de ces équipements, par exemple la tonte des terrains de foot avant chaque match. Il faudrait développer davantage et pour d'autres points, mais je m'arrêterais là pour aujourd'hui.

La différence fondamentale entre feu notre Syndicat et la Communauté actuelle est son financement. Notre syndicat était financé par une contribution de chaque commune en fonction des compétences auxquelles elle adhérait. Aujourd'hui, l'ensemble des dépenses est mutualisé entre les 8 communes par une fiscalité propre à la Communauté. Ainsi, sur nos rôles d'imposition, nous verrons figurer une nouvelle ligne, Communauté de communes, avec ses propres taux d'imposition. Ces taux ont été fixés comme suit: taxe d'habitation 5,98 %, taxe foncière 5,87 %, taxe foncière non bâti 37,81 %. Cela aura une incidence à la hausse importante pour deux raisons principales: j'arrondi notre contribution à l'ex-syndicat à 60 000 €. Notre contribution fiscale d'aujourd'hui est de l'ordre de 105 000 €, de par la volonté de dégager un excédent des produits de fonctionnement de plus de 700 000 € afin de financer les investissements prévus: maternelles, amélioration de la route de la déchetterie, piscine... Autre raison, notre fiscalité était l'une des plus basse du canton, pour ne pas dire la plus basse. Je l'avais déjà dit, que cela était peut-être une erreur, mais cela a pu fonctionner ainsi et je n'ai personne vu se plaindre de ne pas payer plus. Aujourd'hui, quasi la moitié de notre fiscalité est harmonisée par la Communauté, nous ne pouvons plus agir que sur l'autre moitié. Lors de sa réunion du 8 avril 2010, le Conseil Municipal a fixé les taux propres à Saint André en limitant l'augmentation à + 2 points pour la taxe d'habitation et le foncier. Deux raisons à ce choix que j'ai défendu: celui de la réalité budgétaire. Si nous avons en 2010 besoin de 100 € pour couvrir nos dépenses, inutile d'appeler 150 € ou 200 €. La seconde raison est la taxe professionnelle qui, en produit, est la moitié de notre fiscalité. La taxe professionnelle est supprimée à compter du 1^{er} janvier 2010, cela a largement été dit par les mé-

dias, son remplacement par la Contribution Économique Territoriale n'apportant aucune ressource en 2010, l'État a décidé de compenser intégralement cette recette, ce qui nous assure de cette ressource. Ce choix de limiter l'augmentation de nos propres taux a été fait en tenant compte de l'augmentation annoncée des taux par le Conseil Général de Haute Savoie de l'ordre de 9,60 %. Je vous invite à bien analyser, voire décortiquer vos rôles d'imposition, afin de savoir par qui est appelé l'impôt et où va celui-ci.

Qu'en sera-t-il en 2011? Deux réformes se télescopent aujourd'hui, celle du financement des collectivités et celle des collectivités. La réforme des collectivités annoncée pour 2014, aurait deux conséquences pour nous: plus de canton inférieur à 15 000 habitants et création d'une 5^{ème} circonscription en Haute Savoie. Le canton de Boëge basculerait dans cette 5^{ème} circonscription au centre du département. Quant à un canton de 15 000 habitants, rien n'est annoncé à ce jour. La réforme du financement des collectivités, elle, est effective par la suppression de la Taxe Professionnelle et la création de la Contribution Économique Territoriale. Celle-ci se décomposera en deux taxes: l'une sur le foncier et l'autre sur la valeur ajoutée. La taxe foncière avec un taux fixé par la collectivité de base, la commune, sur l'assiette « valeur locative » fixée par les services fiscaux resterait à la collectivité de base. La taxe sur la valeur ajoutée, au produit de loin le plus important, resterait pour 26 % à la collectivité de base, le reste échapperait pour aller soit au Conseil Général, soit au Conseil Régional. Nous avons beaucoup à y perdre, je le rappelle, la taxe professionnelle apportait la moitié de notre recette fiscale. En contrepartie, on pourrait se voir attribuer la totalité de la taxe du foncier bâti, je crois. Face à ces incertitudes, ou ces manques d'informations, nous sommes encore une fois restés très prudents sur les augmentations de taux concernant la commune de Saint André, mais si toutefois il vous reste un peu d'argent, gardez-le pour 2011.

Edmond Genoud



Vie Municipale



Gestion des déchets

Suite au sondage réalisé en 2009, la Communauté de Communes de la Vallée Verte a décidé de concrétiser la mise à disposition de composteurs individuels pour ceux qui le souhaitent.

Nous avons choisi une distribution en porte à porte des formulaires d'attribution des composteurs, mais à ce jour le prestataire n'a fait qu'une partie des différents hameaux. Pour ceux qui n'ont pas reçu le document de réservation vous pouvez vous adresser à la Mairie.

Cette opération composteur est programmée sur 3 ans et a pour but de réduire le volume des déchets alimentaires de notre poubelle et de fabriquer son compost à domicile. Réduire le volume c'est aussi réduire les coûts et nous sommes tous impactés.

Pour l'année 2009, 1882 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées dans le canton par notre prestataire Chablais Service Propreté et 1057 tonnes ont été déposées à la déchetterie de Boëge.

Un grand merci à Guy Roch qui fait un travail remarquable et qui nous permet d'avoir une déchetterie modèle en Vallée Verte.

Jean-François Bosson

Prestataires	Désignation des déchets	2008	2009
SIDEFAGE (incinéré)	Ordures ménagères	1856,47	1882,15
SIDEFAGE (incinéré)	Déchets encombrants ménagers	285,6	287,1
CSP	Encombrants	308,86	285,11
SIDEFAGE	Déchets verts	315,8	272,22
SARL MORAND	Bois	161,76	191,92
CHIMIREC	Batterie au plomb	7,057	6,923
	Filtres à huile	0,483	0,636
	Aérosols	0,759	0,492
	Emballages vides souillés	1,615	0,731
	Produits phytosanitaires	1,167	1,151
	Peintures vernis colles	7,574	7,808
	Tubes fluorescents	0,151	0,159
GRANULATEX	Pneus	5,84	3,73
Total annuel		2 953,136	2 940,13
Total déchets incinérés		2 142,07	2 169,25
Total déchetterie		1 096,666	1 057,98
TRIGENIUM	Bennes cartons	420 m ³	420 m ³
UNION BOUCHE-RIE LYONNAISE	HUILES	1 600 l	800 l

Le Compostage Individuel

Renseignements :

Communauté de Communes
de la Vallée Verte
Rue du Bourno - BP 21 - 74420 BOEGE



Affaires de Sel

Le sel, chlorure de sodium, se trouve en quantité importante dans la nature, soit sous forme minérale, extrait dans des mines, soit dissous dans l'eau des mers et océans, de 25 à 30 g par litre. Le sel est indispensable à l'alimentation humaine et animale, aussi il est utilisé depuis la plus haute antiquité. Il est utilisé pour conserver les aliments; une tonne de sel pour 4 de harengs, pour conserver le porc, une tradition chez nous en perte de pratique. Comme d'autres choses précieuses, le sel a servi de monnaie d'échange dans divers pays: un bloc de sel contre un mouton, une vache... Au Congo trois chèvres se payaient deux paniers de sel... À Tombouctou, un esclave valait une plaque de sel de la dimension de son pied... Dans l'antiquité et quasi jusqu'au Moyen Âge le transport du sel fit le bonheur des brigands. Puis des routes du sel s'organisent, soit sur route, soit sur les fleuves. Dès lors, des taxes instituées par les Seigneurs, puis par les monarchies, vinrent remplacer les brigands avec la Gabelle, par exemple.

Parmi les propriétés du sel, est celle de faire fondre neige et glace jusqu'à une température négative de moins 7 à 8 degrés. Pour satisfaire notre attente de routes et autoroutes « propres » tous les jours de l'année, ce sont des milliers, voire des millions de tonnes qui sont répandus chaque hiver. Sel de moindre qualité certes, sans traitement ou avec additifs, il est répandu mécaniquement jusqu'à plus soif, les camions se suivant à faible distance.

Parmi les propriétés du sel, il en est deux autres :

l'une, il cuit littéralement toutes plantes végétales qu'il touche; l'autre, il ne se perd pas, il se dissout et soit il s'infiltre en terre et tue la végétation, soit il coule de par nos fossés, dans nos ruisseaux, qui vont dans nos rivières qui vont dans nos lacs. L'augmentation de la salinité de ceux-ci pose aujourd'hui problème pour leur propre survie sans parler de leurs poissons ou de leur flore. Outre le prix (une convention avec le Conseil Général nous assure un approvisionnement facile et au meilleur coût) ce sont ces deux raisons qui ont incité le Conseil Mu-



nicipal de Saint André à réduire l'utilisation du sel. D'autres collectivités (y compris du canton) ont été plus radicales en s'interdisant son utilisation, et pourtant ils ont roulé. Vraisemblablement, dans 2 ans ou dans 5, le sel sur les routes nous sera interdit. L'amélioration de nos routes, de nos pneumatiques, l'utilisation de gravillon ou autres matériaux en substitution, font que nous roulerons quand même. Une difficulté un jour ou deux, ou trois, par hiver est peut-être le prix pour respecter les fleurs plantées à proximité de nos routes ou pour retrouver des lacs avec leurs caractères sauvages. Nous poursuivrons dans cette orientation.

Parmi les propriétés du sel est celle, s'il est utilisé à forte dose, de rendre les choses âcres. À vouloir réduire les quantités, je l'avais oublié. Cela m'a valu lettres recommandées avec accusé de réception, appels intempestifs, tout était bloqué; le conseiller le plus proche passant dans les 5 minutes ne trouvait ni voiture, ni traces récentes de difficultés. Le sel en grande quantité rend les choses âcres... pour que celles-ci soient douces, il suffit peut-être de réduire les quantités.

Edmond Genoud



Vie Municipale

Mais que peut bien faire une secrétaire de mairie ?

Une question que beaucoup de personnes se posent.

Les tâches sont très variées, surtout dans les petites communes où elles incombent à la même personne de manière certes plus ou moins approfondies. Dans les villes, il y a une personne pour chaque service. Les missions sont en effet très complexes. Il faut être polyvalent et adaptable à chaque situation.

Voici donc résumé mes occupations.

- ➔ **1 - Accueil et renseignements au public :** demande carte d'identité, autorisation sortie territoire, attestation domicile, cadastre, demande carte grise, déclaration perte pièces d'identité, certificat d'hérédité...
- ➔ **2 - Gestion de l'état civil :** élaboration des actes de reconnaissance, mariage, décès.
- ➔ **3 - Urbanisme :** réception des demandes d'urbanisme, et envoi du dossier au service instructeur d'Annemasse.

➔ 4 - Exécution du budget

a - Payer les factures

b - Encaisser les recettes telles que :

- Loyers des appartements communaux et des charges.
- Factures des vidanges de fosses septiques, relevé d'eau intermédiaire en cas de départ d'un abonné d'eau ou de compteur cassé, raccordement à l'assainissement collectif

c - Préparer le budget communal de l'année en cours avec le maire et le trésorier, budget préalablement ébauché avec le conseil municipal.

Approbation du compte administratif (calcul des dépenses et recettes effectives de l'année précédente) affectation du résultat, ceci afin que le trésorier puisse établir le bilan, et envoi en Sous-préfecture pour vérification.



d - Gérer l'inventaire des biens communaux : terrains, matériel, installations techniques, mobilier.

e - Préparation et suivi des demandes de subventions d'investissement.

f - Déclarations trimestrielles de TVA pour le budget de l'eau, et une déclaration annuelle pour le budget général.

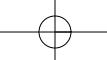
g - Gestion du personnel communal : paies des 11 agents et élus, déclarations aux différentes caisses de cotisations et déclarations de fin d'année des salaires et des cotisations.

h - Relevé des compteurs d'eau, édition des factures.

i - Gestion des emprunts.

j - Marchés publics : sujet très pointilleux et très changeant d'un marché à l'autre.

Tout ce paragraphe sur les finances communales est en étroite collaboration avec la trésorerie de Boëge.



Vie Municipale



→ **5 - Suivi de la liste électorale:** Gestion des inscriptions, radiations, impression des cartes électorales, de la liste électorale, des étiquettes pour l'envoi des plis lorsqu'il y a des élections. Ceci en rapport avec l'INSEE et la Sous-préfecture.

→ **6 - Réunions du conseil municipal:**

Préparation des réunions, convocation, assistance aux réunions, rédaction des comptes rendus, rédaction des délibérations relatives aux décisions prises par le conseil.

→ **7 - Gestion des locations des salles communales:** réservations, encaissement.

→ **8 - Gestion du cimetière:** concession, caveaux, encaissement, organisation de sépulture avec les pompes funèbres.

→ **9 - Gestion des courriers.**

À cela s'ajoutent diverses tâches ponctuelles, ou manifestations à préparer dont :

- les vœux du Maire.
- distribution de brioches à Noël pour les anciens.
- repas des aînés.

- cérémonie du 8 mai ou 11 novembre au niveau cantonal. Ces commémorations sont célébrées dans les communes de la vallée chacune leur tour.

- Cette année il y a eu le **recensement de la population**. Étant coordonatrice entre l'INSEE et l'agent recenseur, plusieurs tâches m'ont été confiées : réunion, préparation de la tournée avec l'agent recenseur, rentrée des données à l'informatique, suivi du recensement en enregistrant tous les logements recensés au fur et à mesure ainsi que le nombre d'habitants par logement.

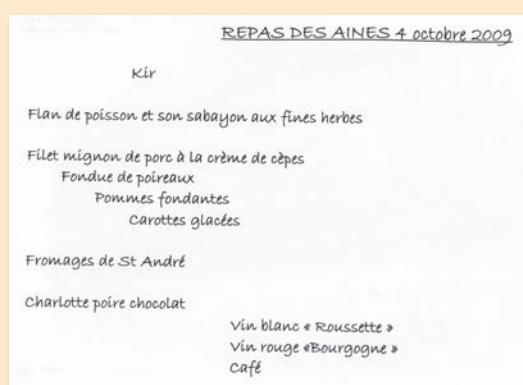
Beaucoup de points sont traités en collaboration avec le Maire et certains conseillers sur qui je peux compter et que je remercie.

Ces 26 années passées au service et à l'écoute des Santadrions m'ont été très agréables, très intéressantes et très enrichissantes. Elles m'ont permis de rendre service, de satisfaire les demandes de chacun, d'aller à la rencontre de chacun, d'être à l'écoute de la personne en difficulté. Il y a le côté travail administratif et le côté relation humaine. Le conseil municipal, la mairie, la commune est une grande famille, et y appartenir crée, maintient et consolide des liens.

Régine

Repas des Aînés

Le 4 octobre 2009, nos aînés se sont retrouvés à la salle des fêtes pour partager un repas mitonné par Olivier Brand des « Recettes d'Olivier » et servi par l'équipe municipale. Au son de l'accordéon de Martine Chardon, alors que certains valsaient, d'autres entonnaient un couplet ou échangeaient anecdotes et souvenirs.

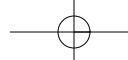


Un bon moment de convivialité partagé ensemble pour la plus grande joie de tous.

Une pensée émue à Marie-Louise Gaillard et Wolf Stockmar fidèles à cette manifestation et qui nous ont quittés depuis.

La rencontre 2010 est prévue pour le dimanche 26 septembre ou 3 octobre.

Marie-Luce Ruhin



cherchez le chamois... !

Natura 2000 est une démarche Européenne entreprise suite aux directives « Oiseaux » de 1979 et « Habitats Faune Flore » de 1992. Depuis plus d'un siècle l'intensification de l'agriculture, le développement urbain, la croissance des infrastructures de transports ont entraîné une fragmentation et une perte de la biodiversité tout en tenant compte des activités sociales, économiques et culturelles. Avec plus de 1700 sites, couvrant 12,4 % du territoire national, la France joue un rôle important dans la constitution du réseau Européen.

Le but de Natura 2000 n'est pas d'édifier un sanctuaire vidé de toute présence humaine mais d'assurer un développement durable du territoire en tenant compte des spécificités. Il faudra dans un premier temps établir un diagnostic, un état des lieux en quelque sorte, le faire partager par le plus grand nombre et ensuite établir une liste d'action dans le DOCOB. Ces actions pourront être largement subventionnées par la communauté Européenne via l'État.

En 2001, les communes concernées par le site des Voirons avaient été sollicitées par les services de l'état afin de créer une zone Natura 2000 : la quasi-totalité de celles-ci avait refusé le projet qui semblait être trop restrictif.

Le 9 octobre dernier, à Saint André était constitué sous l'autorité du Préfet de la Haute-Savoie, le comité de pilotage (COPIL) Natura 2000 du Massif des Voirons. Ce COPIL aura pour

tâche l'élaboration et l'animation du document d'objectif du site (DOCOB). Cet espace situé sur la partie supérieure du massif des Voirons est à cheval sur les communes de Boëge, Bons en Chablais, Cranves Sales, Fillinges, Lucinges, Machilly, Saint André de Boëge et Saint-Cergues. Le comité de pilotage est composé d'élus municipaux de chaque commune concernée, la présidence est revenue à Jean Mauron de Boëge ; sont représenté également :

- les intercommunalités,
- les usagers du massif (groupements forestiers, chasseurs, monastères...)
- les associations de protection de la nature (FRAPNA, ASTERS)
- les organismes publics (ONF, Office de la Chasse et de la Faune Sauvage...)
- les agriculteurs par la chambre d'agriculture
- et l'état (sous-préfet, directions départementales de l'environnement, équipement, agriculture...)

En Haute-Savoie, 35 sites sont créés ou en cours d'élaboration, celui des Voirons, actuellement délimité selon la zone biotope déjà en place couvre une superficie de 978 ha, mais peut-être élargie ou diminuée selon la décision du COPIL. L'association « LA CERF » basée à Saint-Cergues vient d'être retenue pour faire un inventaire au fil des saisons afin d'évaluer et diagnostiquer la faune et la flore. Ceci servira à établir le document d'objectif en concertation avec les différents acteurs du massif.

Hervé Bosson



Centre Hospitalier Intercommunal

Annemasse Bonneville (CHIAB)

Basé sur le site de Findrol, sur la commune de Contamine sur Arve, il est équidistant de Bonneville, d'Annemasse et de la Vallée Verte (environ 10 km). Après de longues tractations concernant le choix du site d'implantation, c'est finalement celui de Findrol, en bordure de l'autoroute, qui a été choisi. L'ouvrage a été confié à la société HENVOL-EIFFAGE sous forme d'un contrat de bail avec le conseil d'administration de l'hôpital. Après toutes les phases administratives et les études de terrain, les travaux de constructions ont pu démarrer le 3 novembre 2008.

La mise en fonctionnement est prévue fin 2011, début 2012

Ce nouvel hôpital sera bien intégré dans le site choisi, au niveau environnemental, grâce à :

- ➡ Une volumétrie basse et horizontale (R +2), ce sont trois bâtiments répartis sur 86 000 m² de surface de plancher et des orientations de chambres vers des vues agréables comme, notamment, la chaîne du Mont Blanc.
- ➡ 11 ha utilisés avec le parking sur les 16 ha initialement prévus.
- ➡ Des mesures de préservation des espaces protégés qui ont été validées par la commission nationale de la protection de la nature.
- ➡ L'utilisation des énergies renouvelables optimisée grâce aux performances techniques du bâtiment (chaufferie bois couvrant 65 % des besoins).
- ➡ Un châssis triple vitrage avec stores intégrés.

Coût et financement du projet

Le projet est évalué à 200 millions d'euros qu'il faudra rembourser à la société HENVOL-EIFFAGE, sous forme d'un contrat de bail d'une durée de 35 ans (participation de l'état à hauteur de 70 %, plus la région).

D'un point de vue foncier, 11 ha de terrain ont été achetés pour l'hôpital et 5 ha de plus en réserve foncière qui serviront pour les parkings. Soit un total de 16 ha. Le financement du foncier et des VRD seront supportés par les communes et les communautés de communes adhérentes, dont la Vallée Verte. Le montant est calculé en proportion de leur population, soit 2 € par habitant.

Les études de protection de la nature et l'installation du filet de protection pour les crapauds à ventre jaune (côté Arve) représentent un coût de 300 000 €. Cet argent aurait été plus bénéfique pour améliorer l'habitat et le confort des patients...



Accès routiers

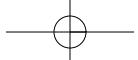
Pour accéder à ce nouvel établissement, le réaménagement du carrefour routier et autoroutier de Findrol est à prévoir. Le coût de ces travaux, estimé à 30 millions d'euros, est à la charge du département. Le parking de l'hôpital devrait être gratuit, avec des parkings relais pour le covoiturage pour les personnes travaillant sur Genève.

Nombre de lits et d'employés

Ce nouvel hôpital comportera 445 lits et places soit environ 100 lits de plus qu'actuellement. En comparaison, celui d'Annecy dénombre 650 lits. En théorie, cette augmentation du nombre de lits devrait générer une augmentation de 15 % du personnel soignant, soit un passage de 1200 à 1500 employés.

Ce projet s'intégrant au paysage environnant et faisant appel aux techniques nouvelles (énergies renouvelables) sera innovant pour la médecine de notre région. L'attractivité de ce nouvel établissement de soins, par sa modernité, sa proximité, son fonctionnel, sera indéniable et vital pour les populations de demain.

Charly Donche



La MARPA « La Clairière »

Porté par les élus du Canton et la MSA, le projet d'une MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) en Vallée Verte se concrétise dans les années 1990.

En 1993, sur le territoire de la Commune d'Habère-Lullin, la MARPA « La Clairière » ouvre ses portes. C'est un lieu de vie adapté aux personnes âgées, leur permettant de continuer à habiter au pays ou de se rapprocher de leur famille, en toute sécurité et en toute indépendance. 16 logements sont disponibles à la location pour une capacité de 18 personnes. Chaque locataire aménage son appartement comme il le souhaite avec son propre mobilier et ses objets personnels.



La MARPA est lieu de vie convivial géré par une association. Son personnel assure la cuisine (les 3 repas sont pris en salle à manger), l'entretien des parties communes, l'animation (ateliers, sorties extérieures, gymnastique...) et une présence de sécurité la nuit. Chaque résident peut bénéficier du service de l'ADMR pour l'entretien de son logement, il conserve son médecin traitant, son kiné, son infirmière et sa famille est toujours la bienvenue. À ce jour, la MARPA est à un tournant de son existence. L'association gestionnaire, sous la présidence de Mme Marielle Duret souhaite impulser une nouvelle dynamique sur le canton autour des personnes âgées. Différents projets sont à l'étude comme la création de 4 nouveaux logements, de 2 appartements d'accueil temporaire, d'une antenne relais pour le service de soins infirmier à domicile du Giffre, la mise en place d'un accueil de jour...

Tous nos vœux de succès accompagnent cette équipe afin que chaque personne de la vallée qui le souhaite puisse, le moment venu, rejoindre la MARPA, y trouver chaleur et dévouement à l'image de notre ami Jean Gave qui vient de s'éteindre à quelques jours de ses 90 ans.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la responsable, Virginie Chamosset au 0450395689.

Marie-Luce Ruhin



L'ADMR de la Vallée Verte a été créée en 1981. Son but est de venir en aide à tous, à n'importe quel moment de la vie : pour un retour d'hospitalisation, le maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées, la garde d'enfants ou un soutien aux familles.

À Saint André, pour l'année 2009, il y a eu 15 personnes aidées, ce qui représente 4645 heures de travail. Deux bénévoles sont à votre disposition : Marie-Christine Mongellaz (Tél. : 0450390506) et Simone Paccot (Tél. : 0450391660). Nous définissons avec vous le service dont vous avez besoin (aide à la toilette et à l'habillement, ménage, accompagnement pour les courses). Nous déposons le dossier auprès des financeurs (caisse de retraite, mutuelle, CAF...). Chaque intervention se réalise avec le respect des personnes aidées, et le dialogue est constant entre les 3 partenaires : bénéficiaires de l'aide, salarié et bénévoles.

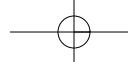
L'ADMR peut vous apporter votre repas à domicile au prix de 7,60 €. Vous pouvez également faire appel à l'association pour des heures de ménage à 19 €/heure.

Du fait de son champ d'action, l'ADMR est devenue un employeur important dans la Vallée. Elle compte 38 salariés et 2 secrétaires. Les aides sont encouragées à suivre des formations pour la reconnaissance professionnelle de leur travail par un diplôme (CAP Petite enfance, diplôme d'Auxiliaire de vie sociale). Une psychothérapeute apporte ses conseils aux bénévoles comme aux salariés pour une plus grande qualité d'écoute et de service.

L'ADMR est présente à la foire de la Saint-Maurice à Boëge et elle organise chaque automne un repas dans une commune de la Vallée.

Le Bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et les jeudis et vendredis de 13 h 00 à 16 h 30. Route de Saxel à Boëge - Tél. : 0450390233

Marie-Christine Mongellaz



Vie Scolaire



Annonce de la réouverture de la classe de la Corbière

L'année passée à cette époque un gros doute planait sur la réouverture de la classe de La Corbière. Nous avions fait un article dans le bulletin afin de vous informer sur toutes les démarches mises en place dans le but et l'espoir de conserver son ouverture. Toutes ces mesures sont restées vaines puisque l'Éducation Nationale prétextant un effectif trop faible a maintenu son avis de fermeture.

C'est pourquoi à la rentrée de septembre 2009, nos 26 petits Santadrions se sont retrouvés dans une et même classe, soit quatre niveaux CP, CE1, CE2 et CM1. Les parents ont joué le jeu et malgré les craintes qu'ils pouvaient avoir, ils ont maintenu l'inscription de leurs enfants.

Il est certain que la situation n'était pas simple, ni pour l'institutrice Nathalie Berthet, ni pour les enfants. Quoi qu'il en soit une organisation a été trouvée et les enfants ont dû composer avec ces nouvelles mesures (plus d'autonomie, et de responsabilité).

Au mois de février, à la vue des effectifs d'entrée en CP pour la rentrée 2010, l'inspection nous a annoncé que la classe de « La Corbière » serait réouverte si ces effectifs étaient maintenus.

Cette bonne nouvelle nous a réconfortés, et encouragés à continuer à communiquer sur cet état de fait. Une réunion a donc été organisée afin de préciser aux familles des futurs CP, notre organisation et surtout leur annoncer que si nous conservions nos effectifs, nous retrouverons à Saint André, deux classes aux effectifs de 15 et 17 élèves.

Pour finir, nous tenons à remercier les parents, ainsi que l'institutrice, de tous les efforts déployés cette année, efforts qui nous l'espérons payeront afin de retrouver une ambiance plus sereine pour nos petits bambins.

Il est vrai que nous aimerais que notre cadre (milieu rural oblige) soit le reflet d'une vie paisible mais malheureusement des éléments plus prosaïques (budgétaires) arrivent à mettre en péril cette philosophie. Afin de pérenniser notre volonté de conserver le plus longtemps possible les classes de Saint André, des projets se mettent en place afin de garder ou encourager de jeunes couples avec enfants à venir s'installer à Saint André de Boëge.

Pour la commission scolaire,
Fabienne.

Les différents dispositifs autour de l'École

Nous tenons à vous rappeler les dispositifs mis en place à Saint André afin de faciliter la scolarité de vos enfants.

Nous avons accès à la péri-scolaire Les Culottes Courtes de Boëge. Les parents peuvent donc déposer leurs enfants le matin à partir de 7h00 à Boëge.

Le bus de la commune de Saint André les prend en charge à 8h00 pour les amener à l'école.

À midi, deux personnes accueillent vos enfants pour le déjeuner dans la salle communale. Les repas servis sont confectionnés et distribués par une entreprise de restauration de collectivité.

À 16h30 après les cours, vos enfants peuvent également rejoindre la péri-scolaire Les Culottes Courtes, toujours grâce au bus. Ces derniers sont déposés à Boëge à 17h00, et vous devez venir les chercher avant 19h00.

Ainsi vos enfants sont pris en charge du matin jusqu'au soir et ceci même avant et après les heures de cours.

Pour tout renseignement

vous pouvez vous adresser à:
Mairie de Saint André de Boëge
Tél.: 04 50 39 18 56



Vie Scolaire



Ski de fond



Nous sommes allés quatre journées entières au ski de fond, à Plaine-Joux.

La classe a été partagée en deux groupes : les débutants et les débrouillards qui ont alterné entre la maîtresse et le moniteur.

On a tous progressé à notre rythme : s'arrêter en chasse-neige, changer de trace, mettre et enlever les skis etc. Au début, nous étions mécontents car nous aurions préféré le ski alpin, mais après nous nous sommes aperçus que le ski de fond était plus convivial et plus rigolo.

Tous les élèves remercient l'APE et la mairie pour avoir financé la sortie et aussi tous les parents (grands-parents) qui ont donné de leur temps pour nous accompagner.

Les élèves de l'école de Saint André,
CP, CE1, CE2, CM1



Vie Scolaire

La venue du Père Noël



Depuis juin 2009 nous savions tous que cette année ne serait pas comme les autres. En effet une classe unique à St André regroupant tous les niveaux entraîne forcément du changement. Notre institutrice gère au mieux cette nouvelle année scolaire et ce avec beaucoup de dévouement vis-à-vis de ce défi. Quant aux élèves, ils le lui rendent bien. Ainsi les jours fastes se déroulent pour le mieux et ceux moins lumineux nécessitent une remise à l'ordre. En soi il s'agit là bel et bien d'une vraie vie scolaire tout à fait comparable aux souvenirs que nous avons nous-même de cette belle époque.

Le premier événement qui nous a permis de participer à ce petit monde fut la fête de Noël. Le spectacle qui nous a été offert fut réjouissant et agréable à tous. D'autant plus que cette année, de nombreux parents ont réalisé avec l'aide de l'APE un mini-marché de Noël à la qualité inventive et artistique étonnante. Au final une initiative très appréciée, un grand bravo à tous les participants et participantes. La soirée s'est également prolongée autour d'un verre de vin chaud offert à tous et accompagné des rires de ces grappes d'enfants sur la calèche du Père Noël pour une ballade nocturne. Cette fête de l'école a le mérite de réunir le village pour une soirée conviviale et détendue. Les élèves nous donnent



donc sûrement rendez-vous le 2^{ème} vendredi de décembre 2010 et espèrent nous y retrouver tout aussi nombreux.

En attendant ce moment, un autre spectacle sera certainement proposé en fin d'année où nous y sommes tous également conviés. Enfin une journée de voyage scolaire et les habituels cours de piscine seront proposés aux enfants pour couronner cette année unique. Car en effet, la rentrée de septembre verra à nouveau rouvrir la 2^{ème} classe de la Corbière à nos chers petits chérubins.

Igor Dananäï

Association des Parents d'Élèves

Comme chaque année, l'association des Parents d'Élèves de Saint André se réunit et se mobilise plusieurs fois afin de mener des actions qui permettent à l'enseignante de disposer d'un peu plus de moyens pour mettre des activités en place pour nos enfants.

Cette année nous avons organisé

- Un marché de Noël avec vente de Brioches et de plats garnis
- Une vente de Pizzas
- Une tombola pour Pâques

À venir

- Vente de fleurs et plantons
- Fête de fin d'année

C'est ainsi que nos Santadrions en herbe ont participé à plusieurs sorties de ski de fond et ont pu visiter La Turbine à Annecy. L'activité piscine est prévue en juin, nous financerons également la sortie de fin d'année qui se déroulera sur une journée au Bourget du Lac (traversée d'une écluse) et une sortie prochainement sur Annecy.

Nous remercions vivement les habitants de Saint André pour leur soutien et contribution tout au long de l'année ainsi que la municipalité pour ses aides. Le rôle premier de l'APE est le financement d'activités, c'est pourquoi nous œuvrons, mais il nous semble indispensable de rappeler qu'une association est aussi un lieu d'échange, d'écoute, de réflexion et de partage, dans le seul but d'apporter à nos enfants un avenir scolaire privilégié.

Bénédicte Gaillard pour l'APE

Vie Associative

Sri Lanka Vallée Verte



L'association Sri Lanka Vallée Verte, durant l'année 2009, a œuvré par tous les moyens pour la mise en route du projet de construction de sanitaires. Deux écoles de la région de Moratuwa avaient été choisies par Muni Gomes, notre correspondant local :

- Uyana Junior School, 400 élèves, 19 professeurs.
École actuellement équipée d'un seul WC.
- Arafath Vidyalaya, 250 élèves, 20 professeurs.
Là aussi, un seul WC.

Afin de réduire les coûts de construction, Muni Gomes a fait appel à un maçon qu'il connaît bien. Devis reçu pour un montant d'environ 1960 € pour la construction des blocs sanitaires pour les deux écoles. Le devis est bien inférieur à ceux reçus courant 2008 des services de l'état de Moratuwa. Nous avons donc bien fait d'attendre et d'insister pour faire travailler des personnes en direct, non liées à l'état.



les toilettes avant

Le Conseil général nous avait alloué une subvention de 5 000 € que nous voulions utiliser à bon escient. Afin d'être sûrs de la réalisation totale du projet, nous avons décidé d'agir « pas à pas », en suivant par e-mail les étapes de construction et en transférant l'argent au coup par coup.

Ainsi il nous a été possible de réaliser déjà un bloc sanitaire (trois toilettes + une douche) dans une première école. Depuis mars 2010, les élèves et leurs professeurs jouissent désormais d'un confort fort apprécié, comme nous l'a rapporté Muni (« les enfants sont si heureux, et quelle différence cela fait dans leur vie, merci à tous pour l'aide à notre pays »). L'inauguration a donné lieu comme d'habitude à une cérémonie officielle, avec participation du ministre Sri Lankais du territoire et du développement.



Avant



Après

Les travaux dans la 2^e école ont débuté et nous attendons avec impatience de connaître la date d'inauguration.

Côté parrainages, l'action a continué tout au long de 2009. Toutefois, lors de l'assemblée générale de décembre 2009, la question s'est posée de poursuivre ou non les parrainages. Un courrier a été adressé aux parrains et une décision sera prise prochainement. Pour rappel, l'objectif de l'association était d'aider les gens affectés par le tsunami et nous nous étions fixé un délai de 3 ans pour les parrainages... Plus de 5 ans se sont écoulés, les enfants parrainés ont grandi. Notre but a été atteint.

Si nous maintenons l'association, notre but sera plus ciblé, avec des aides ponctuelles.

Chantal Brigham-Dupraz

Vie Associative



Amicale « Lé Snyule de la Vallée Verte »



Qui n'a jamais entendu parler des « Snyule » ?

Le nom de la Vallée Verte a franchi les limites du canton, voir du département et nous sommes fiers de faire découvrir notre belle vallée à l'occasion de nos sorties. Pour preuve: nous sommes de plus en plus sollicités.

2009 - Voici nos principales sorties :

- ◆ 19 avril: **Sortie décrassage** avec comme invité « Les Cimes Argentées » club des aînés de Boëge.
 - ◆ 17 mai: **Sortie dans la région avec un arrêt à la « Marpa ».**
 - ◆ 14 juin: **13^e Rallye de la Vallée Verte.**
 - ◆ 16 août: « La Belle dimanche » à Super Châtel.
 - ◆ 6 septembre: « 4^e rallye des Dames. »
- Chaque année depuis 4 ans nous consacrons une sortie « Spéciale Dames » avec une visite « pro-féminine »: cette année nous avons visité l'atelier « d'une souffleuse de verre » au col de Bluffy. Ces dames ont apprécié notre initiative et pour que notre « aura » soit totale nous les avons invitées au restaurant du col de Bluffy « Les dents de Laufan ».
- ◆ 19 septembre: **Foire de la Saint-Maurice à Boëge** où comme chaque année nous avons pressé le fruit.
 - ◆ 7 et 8 novembre: Une de nos voitures (Citroën Rosalie 1933) a été exposée au stand Citroën à « Époque auto » à Lyon à la demande du club « Rosalie Paris » hé... oui nous sortons de la vallée !

2010 - Le calendrier est à nouveau chargé voici les principales manifestations :

- ◆ 9 mai: **Sortie musicale à « Vailly »**
- ◆ 13 juin: **14^e Rallye de la Vallée Verte** départ de Saint André
- ◆ 19 et 20 juin: **Sortie à Saint-Claude (Jura)** visite des Musées de la pipe et de diamants. Nous avons un confrère pipier chez lé Snyule
- ◆ 27 juillet: « **Les Vieux Métiers** » à Habère-Poche
- ◆ 1^{er} août: **16^e Jacquemarde à Taninges.**
- ◆ 5 septembre: **5^e Rallye des Dames** nous gardons le secret de la journée.
- ◆ 18 septembre: **Foire de la Saint-Maurice à Boëge.**

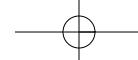
D'autres manifestations vont sans doute s'ajouter en cours d'année !

Vous pouvez nous suivre sur notre site internet en consultant le site de « Saint André » rubrique Associations: <http://www.saintandredboege.fr>

Cliquez sur l'adresse des snyule et vous saurez tout sur nous.

P.-S. : Un grand merci à Michel Dupraz, un Santadrian, qui met notre site à jour.

Pour le club « Lé Snyule de la Vallée Verte »
Gilbert Menoud



Vie Associative

Sports Ski Loisirs Vallée Verte



Activité 2010

La saison 2010 s'est déroulée du 2 janvier au 6 mars sur le massif d'Hirmentaz, grâce à une neige en quantité suffisante durant toute la saison. Depuis de nombreuses années maintenant, l'association coordonne le samedi après-midi la pratique du ski alpin de loisirs. Les séances sont partagées en deux périodes de 1h30: une partie est encadrée par des moniteurs de l'ESF, la deuxième étant sous la responsabilité de parents accompagnateurs, qui cette année encore ont contribué activement et en nombre au succès de la saison.

34 enfants de toute la Vallée Verte ont ainsi pu s'adonner aux plaisirs de la glisse, répartis en 4 groupes. Tandis que les plus expérimentés dévalent les pistes avec un plaisir non dissimulé, les plus jeunes progressent avec détermination, et les sourires qui pointent en fin de séance ne peuvent que satisfaire les parents qui usent de tous les stratagèmes pour transmettre leur enthousiasme. Skier entre les bosses ou les sapins en a conquis plus d'un !

Les séances se sont déroulées dans la bonne humeur, quelle que soit la météo. Les 2 premières séances ont été particulièrement froides : brouillard et bise nous ont transformés en « bonhomme hiver » méconnaissable. La météo fut ensuite plus clémence, si le soleil n'a pas toujours été de la partie, nous avons tout de même pu nous réjouir que

la pluie ne soit pas venue jouer les trouble-fête. Dans tous les cas, des parents non-skieurs étaient disponibles pour recueillir au chaud les « naufragés des pistes » quand cela était nécessaire.

La dernière séance s'est terminée par un goûter offert à tous. Il fut l'occasion de se remémorer ses exploits sportifs et de partager ses anecdotes enneigées, autour d'un chocolat chaud et de viennoiseries bien vite engloutis ! Cette année, ce fut également l'occasion de remercier chaleureusement les membres sortants du bureau pour leur efficacité plusieurs années au service de l'association.

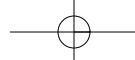
Après la saison hivernale, il n'est pas exclu de se retrouver pour une activité plus printanière (VTT, acrobranche, randonnée...) afin de prolonger le plaisir et la découverte des ressources de notre Vallée redevenue verte.

Si l'expérience vous tente, n'hésitez pas à nous rejoindre. Les inscriptions pour la prochaine saison se dérouleront lors de l'assemblée générale, en novembre ou décembre.

Renseignements et informations :
skiloisirs.valleeverte@gmail.com

Pour le comité
Christine Hoogland





Vie Associative



Nos sportifs

Judo saison 2008-2009 : Une Santadrione sur la première marche

Au cours de l'année, **Mélanie Ruhin**, élève du Judo Club de Viuz-en-Sallaz et Vallée Verte s'est distinguée à plusieurs reprises.

Son palmarès en catégorie minime :

- ◆ Championne départementale
- ◆ Première du circuit Dauphiné Savoie
- ◆ Championne Interrégion



François Lagersie

Des nouvelles de François Lagersie, notre passionné de ski freestyle

Participation à la 3e édition du « Tribute to the Air », aux Saisies (73). François remporte chez les hommes, avec « un flat 9 nose » et un « switch 7 double Japan ».



*Les Connaisseurs apprécieront !
Bravo et bonne continuation acrobatique
sur fond électro.*



La Nuit des Hiboux, descente en VTT le long de la Menoge

Le 15 août 2009, plus de 100 participants se sont élancés depuis le plateau des Moises et ont parcouru en VTT, de nuit, la descente des bords de la Menoge jusqu'à Saint André de Boëge.

Cette année la météo était très favorable et même si la pleine lune était déjà passée, les conditions étaient extrêmement accueillantes.

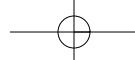
L'organisation mise en place par le ski club Habère-Poche a été encore une fois un succès et la deuxième édition du renouveau de cette belle manifestation fut une réelle réussite.

C'est avec grande sympathie et courtoisie que la commune de Saint André de Boëge a accueilli pour l'arrivée tous les participants entre 22 h 00 et minuit, et que l'équipe de M. Donche a su réconforter tous ces concurrents fatigués mais heureux.

D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour l'édition 2010 qui aura lieu le samedi 14 août en soirée, toujours organisée par le ski club Habère-Poche, avec arrivée et accueil final au chef-lieu de Saint André.

Laurent Arnaud,
Président du ski club Habère-Poche





Vie Associative

La Parenthèse



Revoilà le sourire du soleil... les petites fleurs des champs... et avec l'arrivée du printemps, nous tournons le dos à la dernière saison théâtrale. Saison bien remplie, avec 2 pièces présentées en 6 mois... 2 pièces de styles très différents, qui vous ont entraînées, l'une dans un huis clos sentimental, l'autre derrière les barreaux d'une prison, mais qui ont cependant un point commun... VOUS... le public, encore et toujours présent, et nous ne cesserons jamais de vous remercier pour cette confiance et cette fidélité !

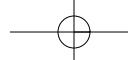


Maintenant, tournons-nous vers l'avenir... Notre but étant de vous divertir, de vous distraire, dès la fermeture définitive des grilles de la prison, tous les membres de la troupe, telles de petites fourmis, se sont mis au boulot, et sont partis à la chasse aux gags, aux sketches, aux chansons, pour avoir le grand plaisir de vous annoncer, pour le mois d'avril 2011, une naissance, celle de notre nouveau « Café-théâtre » !!! (et non pas février, comme d'ordinaire)

Autre style, encore une fois. Et je profite de cette occasion pour lancer un appel aux hommes courageux (mais oui ça existe!!!) de tous âges, qui auraient envie de se jeter un défi, et de rejoindre nos rangs, de se tester dans un petit sketch ??...une petite chanson ???... Allez... courage, il n'y a que le premier pas qui compte... on vous attend. C'est simple comme un coup de fil... !!!

En attendant je vous souhaite à toutes et tous un excellent été... je vais rejoindre la « Reine » des fourmis et me remettre au boulot, pour vous faire encore rire et sourire en avril !!

Théâtralement vôtre,
Christiane GRANGE



Vie Associative

Les Jeux Intervillages

C'est en la commune de Burdignin, que les jeux intervillages 2009, se sont déroulés.

Toutes les communes ont su répondre présentes à ce rendez-vous qui a désormais bon nombre d'adeptes et de supporters.

Après sa victoire, la commune d'Habère-Lullin accueillera la troisième édition des jeux à une date qui nous est encore inconnue.

Vous pouvez, d'ores et déjà, vous faire connaître en mairie si vous désirez participer à ce bel événement en Vallée Verte.

Fabien Paccot



Vie Paroissiale

Paroisse de la Visitation en Vallée Verte

Le 27 septembre dernier, alors que le père Jean-Just nous quittait pour rejoindre son pays, Madagascar, le père Hervé Rivoiron était nommé responsable de la paroisse de « La Visitation en Vallée Verte ». Peu de temps après, nous avions la tristesse d'apprendre le décès du père Jean-Just à Antsirabé, le 25 novembre 2009. Son passage parmi nous fut court mais riche en amitié partagée.

Vous pouvez prendre contact avec le Père Hervé Rivoiron au 0450391035, ou le rencontrer chez lui au presbytère de Boëge. Il est aidé dans sa mission en Vallée Verte par le Père François Dupraz (prêtre à la retraite) qui réside à Villard (Tél. 0450318905).

Le Père André Cormier (prêtre à la retraite), qui aidait depuis plusieurs années le curé de la paroisse dans son ministère, a dû, pour des raisons d'âge et de santé, cesser ses activités pastorales. Si vous le souhaitez, vous pouvez le joindre au 0450395217 ou lui rendre visite à Habère-Poche.

Pour toute information, vous pouvez rencontrer l'équipe du secrétariat au presbytère de Boëge, lors des permanences qui ont lieu : le mardi de 9 h 00 à 12 h 00 ou le samedi de 10 h 00 à 12 h 00. Tél. : 0450391035

Pour la communauté de Saint André, 2 dates à retenir :

- le pèlerinage à Planey fixé, cette année, au dimanche 11 juillet.
- la fête patronale le dimanche 5 décembre.

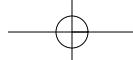
Vous pouvez contacter :

► Pour la préparation au baptême :
Mme Marie-Louise Viguier au 0450391471 (répondeur)

► Pour la célébration des funérailles :
Mme Michèle Ruhin au 0450391281.
Nous vous remercions de prendre contact avec elle avant de fixer le jour et l'heure de la cérémonie ; la décision sera prise en commun accord avec le Père Rivoiron.

► Pour les célébrations de mariage, il est important d'appeler le prêtre avant de retenir définitivement votre date. Dès que vous avez préparé avec lui, vous êtes invités à contacter Mme Ruhin ou Mme Viguier.

► La chorale paroissiale de la vallée se réunit tous les lundis à 20 h 15 au presbytère de Boëge. Toutes personnes qui le souhaitent peuvent la rejoindre.



L'Histoire de nos Hameaux

Notre commune comporte de nombreux hameaux, d'importance différente, très dispersés sur tout le territoire. Néanmoins, une certaine harmonie existe au niveau des bâties qui, en certains lieux abritaient des artisans qui ont marqué la vie de notre village et ont quelques fois donné le nom du « lieu-dit ». Afin de conserver une partie de notre histoire communale, il nous a semblé utile de retracer le passé des hameaux pour permettre aux résidents de mieux connaître le lieu où ils vivent.

Nous commençons cette année par le hameau de « Chez Calendrier ». Dans les prochains bulletins, les hameaux successifs seront décrits. Pas de liste établie d'avance. Alors, que celles et ceux qui en connaissent l'histoire ou possèdent des documents, n'hésitent pas à nous le faire savoir, voire même à écrire l'historique !

Chez Calendrier

C'est le premier hameau de la commune en remontant la Vallée depuis le Pont de Fillinges. Il est situé au plus bas niveau de notre territoire, il jouxte en partie la Menoge. C'est certainement grâce à cette situation géographique qu'est né ce lieu. En effet, selon des écrits, en 1730 deux moulins sont implantés au lieu-dit le Champ du Moulin et chez Callendrier (1). À l'époque, la section Curseille – La Corbière appartenait à la commune de Fillinges (2).

Mais d'où vient le nom de « Chez Calendrier » ?

Probablement d'un nom de famille: selon un acte de 1792 « deux frères, forgerons, François et Mathieu Gavard dits Callendrier habitant au mas du champ du Moulin, entre La Corbière et Curseille ». Dans d'autres registres il est aussi fait mention des « moulins de Chez Callendrier ».





Les moulins du champ du Moulin et de Chez Callendrier étaient féodaux. On en retrouve trace dans des documents notariés dès 1703... Les vestiges des moulins du champ du Moulin sont encore visibles : le bief, des pierres, une meule.

Selon Jean-Joseph Bosson, leur maison familiale a été construite en partie avec des pierres et des poutres d'un moulin. Des poutres, magnifiques et très bien conservées, peuvent être admirées dans sa cuisine. Elles pourraient nous en dire des anecdotes si, à l'époque, une mini-caméra avait été glissée à l'intérieur !

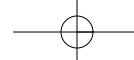
Dans sa cour, une grande pierre plate trouée en son milieu, pièce maîtresse du moulin : la meule, qui servait à écraser le grain ; un peu plus loin, une autre pierre fendue en son milieu servait probablement de support pour le système d'entraînement du moulin. Beaucoup de grosses pierres, d'aspect particulier, disséminées ça et là attestent de l'existence d'un moulin. Un peu plus bas, le bief, maintenant envahi sur une partie par la végétation, est encore en état. Ce bief part de la Menoge, en amont, ayant la pente suffisante pour rejoindre et actionner la roue du moulin.



Bulletin Municipal 2010



Comme un peu partout dans la Vallée Verte, Chez Calendrier avait aussi sa croix. Celle-ci est maintenant adossée à la maison de Germaine et Jean-Marie. Cette croix a été érigée en 1864 par François Bosson. Juste à côté, le bassin où coule une eau limpide.



L'Histoire de nos Hameaux



Un taillandier, Auguste Donche (le père de Germaine Vovan) œuvrait tout près de là, dans son atelier. Renommé, il façonnait des haches, certaines sont encore utilisées de nos jours. De là, un chemin parallèle à la Menoge, menait à un petit groupe de maisons appelé « le Bosson ». Pour y accéder, un pont fait de grandes pierres plates avait été construit sur le ruisseau qui, venant de la Molière, je jette un peu plus bas dans la Menoge. Au « Bosson » vivaient 2 ou 3 familles, dont un cordonnier et une dame surnommée « Marie à Ponpon ». Aujourd'hui, les maisons ne sont plus que ruines.



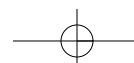
Sur les hauteurs du hameau, le long de la route menant à Boëge, se tenait la « fruitière » d'Édouard Bosson et son fils Eusèbe (« la fruitière à Zeb »), qui fabriquaient la tomme et le beurre. L'activité a cessé en janvier 1956. L'imposante bâtie et ses dépendances ont dû être détruites en 1996.

Chantal Brigham-Dupraz

Données historiques tirées des livres de Lucien Bajulaz
Commentaires du terrain par JJ Bosson

(1) Dans les écrits et actes notariés de l'époque, Callendrier prend 2 l.

(2) Ce n'est qu'en 1867 que la section Curseille - La Corbière a été rattachée à la commune de Saint André.



L'Histoire de nos Hameaux



Poème

Le VIEUX MOULIN

Qui pied de la colline
Il est un vieux moulin
Le moulin de glacioline
Qui moule notre grain
Le meunier et la meunière
Vêtus de blanc
Nous accueillons sans manièr
Pour moudre ce précieux élément

Tour le citadis
Comme pour le paysan
Et les ailes vieilles par le temps
Tournent Tournent
au gré du vent

Une rivière aux reflets d'Emeraude
Qui tient compagnie
Ainsi qu'un Vieux saute
Veille sur lui

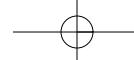
Un jour le Vieux moulin
Ne tournera plus
Seul un oiseau parfois
Chantera tes lointaines
Tu as brisé mon enfance
Brûlé mes amours
Donné l'espérance
Chaque jour

Et l'ombre de tes ailes
Tu nous regardais venir
Tes ailes ont tourné
au rythme du temps
Quelles se sont brisées
Sois, le souffle du vent

Adieu moulin
Plus personne ne vient
Tu n'es plus qu'une ombre
Sur le chemin

M. germaine VO-VAN





Libre Expression



Bon sens

Aujourd’hui nous déplorons le décès d’un ami très cher qui se nommait “Bon Sens” et qui a vécu parmi nous depuis de longues années.

Personne ne connaît exactement son âge, car les registres de naissances ont été perdus il y a bien longtemps dans les méandres de la bureaucratie.

On se souvient de lui pour des leçons de vie, comme « La journée appartient à celui qui se lève tôt », « Il ne faut pas tout attendre des autres » et « Ce qui arrive est peut-être de MA faute ».

« Bon Sens » vivait avec des règles simples et pratiques, comme « Ne pas dépenser plus que ce que l’on a », et des principes éducatifs clairs, comme « Ce sont les parents, et non les enfants, qui décident ».

« Bon Sens » a perdu pied quand des parents ont attaqué des professeurs pour avoir fait leur travail en voulant apprendre aux enfants les bonnes manières et le respect. Un enseignant renvoyé, pour avoir réprimandé un élève trop excité, a encore aggravé l’état de santé de « Bon Sens ».

Il s'est encore plus détérioré quand les écoles ont dû demander et obtenir une autorisation parentale pour mettre un pansement sur le petit bobo d'un élève, sans pouvoir informer les parents de dangers bien plus graves encourus par l'enfant.

« Bon Sens » a perdu la volonté de survivre quand des criminels recevaient un meilleur traitement que leurs victimes. Il a encore pris des coups quand cela devint répréhensible de se défendre contre un voleur dans sa propre maison et que le voleur pouvait porter plainte pour agression.

« Bon Sens » a définitivement perdu sa foi quand une femme qui n'avait pas réalisé qu'une tasse de café bouillante était chaude, en a renversé une petite goutte sur sa jambe, et pour cela a perçu une indemnisation colossale.

La mort de « Bon Sens » a été précédée par celle de ses parents: Vérité et Confiance, de celle de sa femme Discréption, de celle de sa fille Responsabilité ainsi que de celle de son fils Raison.

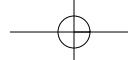
Il laisse toute la place à ses trois faux frères: « Je connais mes droits », « C'est la faute de l'Autre » et « Je suis une victime ».

Il n'y avait pas foule à son enterrement car il n'y a plus beaucoup de personnes pour se rendre compte qu'il est parti. Si vous vous souvenez de lui, faites circuler cette lettre, sinon ne faites rien !

Auteur inconnu



Sur-Vuan



Libre Expression



Caroline NEULAS

Chers habitants de Saint André,

Je profite de ce bulletin 2010 pour vous présenter mon activité d'architecte sur la commune !

Diplômée de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, j'ai travaillé huit ans comme architecte salariée à Genève avant d'ouvrir mon propre bureau à Annemasse en 2005. Depuis 2009 j'ai transféré mes locaux chez moi à Saint André de Boëge, afin de privilégier mon travail en Vallée Verte !

J'ai réalisé des travaux de rénovations à Habère-Lullin, Viuz-en-Sallaz, Saint André de Boëge, Villard, Vétraz-Montoux, Annemasse, Menthon-Saint-Bernard, Groisy ainsi que des constructions neuves à Fillinges, La Tour...

Bien entendu j'ai fini par me spécialiser dans la rénovation d'anciens corps de ferme !

Je me rends compte que l'activité d'architecte en général a souvent mauvaise presse: dépassement des délais, des coûts, architecte absent sur les chantiers et dont le portable est sur messagerie permanente!... Aussi je m'emploie depuis le début de mon activité à tordre le cou à ces rumeurs. Je travaille en effet très étroitement avec mes clients sur toutes les phases d'un projet de construction: le projet, le budget, le permis de construire ou déclaration de travaux, le contrôle du chantier et la bonne exécution des ouvrages. Un architecte n'est pas « trop cher »; il est là pour faire gagner du temps, de l'argent et de la sérénité lorsque vous décidez de faire réaliser des travaux.

Contact:

Caroline NEULAS, architecte D.E.P.L
Membre de l'Ordre des Architectes de Rhône-Alpes
Les Reybaz 74420 Saint André de Boëge
Tél.: 06 59 45 38 11
mail: csneulas@hotmail.com

Je réalise toutes les missions d'architecture: simple conseil architectural ou projet et un permis de construire (« mission partielle ») ou mission complète allant de la première esquisse jusqu'à la réception finale des ouvrages. Étant seule, je prends quelques projets dans l'année seulement afin de pouvoir mener ma mission au plus près des attentes des maîtres. Les premières esquisses sont offertes, avant signature de contrat d'architecte.

Les travaux sont toujours effectués avec des artisans de la région.

En résumé je m'attache à la qualité architecturale du projet (esthétisme, fonctionnalité) et la conception de projets dont l'enveloppe thermique est irréprochable, mettant en œuvre des matériaux écologiques (lorsque le budget le permet bien sûr car ils sont 20 % plus chers...), ainsi que des énergies « propres »: géothermie, chauffage au bois, puits canadiens, solaire passif (les virages au sud si possible!) et actif: photovoltaïque, etc.

Amoureuse du bois sous toutes ses formes, je travaille également des projets en maçonnerie.

Voilà ! Il y a une architecte à Saint André de Boëge... qui se tient à votre disposition !



Avant



Après



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNE DE
LA
Val
ée
VERTE